GESTION DU COVID19 DANS LE 1er DEGRE

Conformément à la faq du 9 mars 2021

REMARQUES GENERALES

3 cas positifs dans une même classe (de fratrie différente) → FERMETURE

1 cas positif de variant sud-africain ou brésilien → FERMETURE

CAS CONFIRMES ET CAS CONTACTS

1 Vous êtes cas confirmé (test positif)

→ Isolement de ***10 jours*** à partir du jour de réalisation du test

Si variant sud africain ou brésilien : test PCR obligatoire après les 10 jours

2 Vous êtes cas contact (hors foyer)

→ Test antigénique immédiat

→ + test antigénique ou PCR ***7 jours*** *après le dernier contact avec le cas confirmé*

Si le test n°2 est positif :

→ Isolement **10 jours** supplémentaire (soit ***17 jours*** d'isolement au total)

Si variant sud africain ou brésilien : test PCR obligatoire après les 10 jours

Si le test n°2 est négatif :

→ Attestation sur l'honneur de la réalisation du test et du résultat négatif (photocopie ou résultat du test)

Si absence de l'attestation : isolement de 7 jours supplémentaire (soit **14 jours** d'isolement)

3 Vous êtes cas contact (dans le foyer)

→ Test antigénique immédiat

→ 7 jours après la guérison du cas confirmé, test antigénique ou PCR (soit ***17 jours*** après déclaration du cas confirmé au sein du foyer) et en l'absence de symptômes

Si le test n°2 est positif :

→ Isolement 10 jours supplémentaires (soit ***22 jours*** d'isolement au total)

Si variant sud africain ou brésilien : test PCR obligatoire après les 10 jours

Si le test n°2 est négatif :

→ Attestation sur l'honneur de la réalisation du test et du résultat négatif (photocopie ou résultat du test)

Si absence de l'attestation : isolement de 7 jours supplémentaire (soit **24 jours** d'isolement)